

Procès-Verbal du Conseil d'Ecole

du mardi 9 novembre 2021

Présents :		
<p>-Directeurs de l'Ecole Mme Françoise GUICHARD M. Stéphane DUPUY</p> <p>-Proviseur M. Yann CALVET</p>	<p>- Enseignants</p> <p>PS : Mme Amina AUGIE MS : Mme Alice PARISOT GS : Mme Victoria SOTO CP : Mme Christelle GERARD Mme Céline MALLAISÉ CE1 : Mme Véronique SAUVIN, Mme Mélanie MORAIS CE2 : Mme Nadine ROYANT, CM1 : Mme Charlotte DESCAMPS M. Louis VIGNERON CM2 : Mme Joséphine LEROUX Mme Céline MOINE Espagnol : Mme Elda LOPEZ Mme Inmaculada TORTAJADA Anglais : Mme Mariane MAASRI</p>	<p>- Parents d'élèves</p> <p>PS, CE1, CM2 : Mme Sandrine CONNAN (APA) MS, CE1 : Mme Rebeca LORENZO SIERRA (APA) MS, CP : M. Julien MAHEUT (GPI-ALI) GS, CM1 : Mme Concepción MASCARELL (APA) GS, CM1 : Mme Sara SANCHEZ PROS (APA) CE2, CM2 : M. Jose SANCHO (APA) CE2 : M. Fabrice LABOUYRIE (APA) CE2 : Mme Ruth MESTRE i MESTRE (APA) CM1 : Mme Marta HERNÁNDEZ GARCIA (APA) CM1 : Mme Magali WEIL (GPI-ALI) CM1, CM2 : Mme Monica PAYA LOPEZ (GPI-ALI) CM2 : M. Xavier LAUMAIN (GPI-ALI) CM2 : Mme Sandra NAVARRO MENDEZ (APA) CM2 : Mme Maria Jose PALENCIA LINARES (APA) CM2 : M. Pablo ESCALLE GARCIA (GPI-ALI)</p>
Excusés :		
<p>- Inspectrice de l'Education Nationale de la Zone Europe Ibérique Mme Mina FADLI</p>	<p>- Directrice Administrative et Financière Mme Christine SALGADO</p>	<p>- Psychologue scolaire Mme Catherine GAUDEMARD</p>

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'Ecole - adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Ecole du 14 juin 2021
2. Bilan de la rentrée scolaire, effectifs et mesures sanitaires
3. Règlement Intérieur de l'École Primaire
4. Principaux projets pédagogiques et éducatifs 2020/2021
5. Journée Portes Ouvertes et procédure d'inscription pour la rentrée 2022
6. Travaux et investissements
7. Restauration scolaire
8. Questions diverses

Ouverture du Conseil d'Ecole à 18h

1. Installation du Conseil d'Ecole - adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Ecole du 14 juin 2021

Présentation des membres du Conseil d'Ecole

Président du Conseil d'Ecole : Stéphane DUPUY (Directeur du Primaire)

Secrétaire : Françoise GUICHARD (Directrice du Primaire)

Secrétaire-adjointe : Véronique SAUVIN (enseignante)

Le Procès-Verbal du Conseil d'Ecole du 14 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan de la rentrée scolaire, effectifs et mesures sanitaires

- Bilan de la rentrée scolaire et mesures sanitaires

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectif	6	75	104	118	118	116	123	143	159	
Total	Maternelle : 303				Elémentaire : 659					962

	TPS/PS	PS	PS/MS	MS	GS	CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM1/CM2	CM2	Total
Nb de classes	1	2	2	3	5	5	1	4	1	4	1	5	1	6	41
Effectif par classe	20	22	23	24	24	23	22	23	24	24	24	24	24	25	23,5

- Effectifs au 09/11/21

Nombre de nouveaux inscrits : 106 en maternelle + 61 en élémentaire

Nombre d'élèves radiés durant l'été : 36

Nombre d'annulation d'inscriptions : 23

- Evolution des effectifs (rentrée)

	2017	2018	2019	2020	2021
Maternelle	333	324	333	318	296
Elémentaire	744	726	706	650	655
Etablissement	2031	2028	2028	1966	1983

- Mesures sanitaires

- Principe des groupes de vie stables
- Effectif des classes de 25 élèves maximum
- Décalage des récréations et des pauses méridiennes
- Aménagement des accès d'entrées et de sorties
- Port du masque obligatoire à partir du CP
- Désinfection des mains à chaque entrée et sortie de classe

- Ventilation croisée des salles
- Nouveauté rentrée : brassage entre les élèves d'un même niveau avec masque possible à l'extérieur (récréation, EPS)
- Actualisation du Protocole sanitaire du 29/10/2021 : possibilité durant l'EPS à l'extérieur de quitter le masque pour les élèves et les enseignants

3. Règlement Intérieur

Dernière modification du règlement en 2017.

Propositions de modification :

- date mise à jour

- article 3 : loi du 28 juillet 2019

Un représentant de parents demande pourquoi l'anglais n'apparaît pas dans le règlement. L'anglais fait partie intégrante des programmes.

L'espagnol est spécifié dans le règlement car il a une place particulière en Espagne (3 ou 4 heures par semaine).

- article 5 : école obligatoire à partir de 3 ans.

Un représentant de parents signale qu'il y a des TPS de 2 ans.

Un directeur répond que l'obligation de scolarisation est à trois ans, d'où la modification.

- article 6 : le support de correspondance n'est pas forcément le cahier de correspondance.

Un représentant de parents demande que le support de correspondance soit inscrit dans le règlement.

- article 7 : l'article sur les cartables à roulettes est supprimé mais cela sera mentionné dans la liste des fournitures en juin. Le cartable à roulettes ne sera pas recommandé.

- article 9 : concernant les supports, le moyen de communication est le mail des enseignants vers les parents.

Un représentant de parents indique que des enseignants utilisent le mail des enfants, ou Classroom, ou le blog. Les représentants de parents demandent que soit établi dans le règlement le moyen de communication.

Un enseignant dit qu'il faut différencier la communication avec les parents ou avec les élèves.

Un enseignant dit que les invitations Meet se font sur le mail des enfants pour éviter les problèmes de connexion.

Un représentant de parents demande que les invitations soient aussi envoyées aux parents.

La demande apparaîtra dans le règlement : communication de l'école vers les mails des familles et/ou les cahiers de correspondance (précision de Mr le Proviseur : il ne faut pas être trop restrictif pour éviter les problèmes).

- article 10 : les parents doivent signaler à l'enseignant les changements de sortie, par écrit.

Horaires :

Tableau rajouté au règlement intérieur.

Un directeur rappelle que l'entrée en classe se fait à 8h55.

Décalage de 5 minutes entre maternelle et élémentaire pour faciliter les sorties.

Un article est supprimé car remplacé par le tableau.

Un représentant de parents s'interroge sur la surveillance pour les enfants de la garderie ou pour ceux arrivant en bus à 08h30.

Un directeur répond : les enfants sont bien gardés jusqu'à 8h45. Ceux du service de bus sont gardés par un célador. Il signale qu'il s'agit d'une adaptation au service de transport aussi cela ne figure pas dans le règlement de l'école.

- article 16 : le Proviseur : en cas de problème, la communication orale est privilégiée mais elle peut être écrite.

- article 18 : les élèves externes rentrent dans l'école au moment de la reprise des cours pour des raisons d'organisation. Il n'y a pas de dispositif pour les récupérer à l'accueil.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole.

4. Principaux projets pédagogiques et éducatifs 2021/2022

Les sorties et voyages scolaires sont à nouveau autorisés en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

- Nombreux projets pédagogiques ont été validés :

- actions de l'Eco-comité :

Un enseignant présente les principales actions : travail sur la réduction des déchets, le ramassage des déchets, le recyclage, en cycle 2 et 3. Incitation des élèves à avoir des comportements responsables. Pour le moment dans le lycée, il est prévu de le faire à l'extérieur par la suite.

- venues d'auteurs : à priori en GS, CE2, CM2
- potager bio / plantations
- goûter sain et 0 déchets
- actions autour de l'éducation artistique et culturelle
- actions autour de l'éducation à la sécurité routière
- actions autour du sport
- actions autour des sciences avec travail de plantations

- Les sorties prévues :

- PS/MS : sorties au CEA
- CP: sorties "patins à roulettes" / sorties au CEA
- CE1: sortie à la fondation Bancara
- CE2 : sortie Sierra Calderona
- CM1 : visite usine de riz, musée de la Préhistoire
- CM2 : sortie au CEA Sagunto

- Les voyages scolaires :

- CM2 : classe de découverte à Garin en France (même lieu que l'ancien voyage au ski)
- CM1 : classe de voile à Burriana pour 3 classes
- CE1 : 2 classes de CE1 ont pour projet un séjour en France

Un représentant de parents demande si les enseignants sont motivés pour les sorties.

Un enseignant répond par l'affirmative, et confirme l'importance des sorties

Le Proviseur précise que les voyages font l'objet d'une autorisation par l'Ambassade.

L'épidémie reprend légèrement donc il faut garder l'optimisme mais il faut rester conscients que les mesures sanitaires peuvent évoluer. Tout le monde souhaite le retour à la normalité.

- BCD

- de la PS au CP : possibilité de prêt de livres en collectif pour la classe suite aux animations littéraires organisées dans la BCD
- du CE1 au CM2 : emprunt individuel à la BCD durant le créneau dédié 1 fois toutes les 2 semaines
- l'accès aux parents demeurent impossible en raison des conditions sanitaires

Un représentant de parents demande si les enfants peuvent accéder pendant la pause méridienne.

Un directeur répond que cela est en cours de réflexion.

Autre demande : les livres des boîtes dans la cour sont-ils en fonctionnement ?

Non, en raison du protocole.

Un représentant de parents demande pourquoi les CP n'empruntent pas alors que les CE1 oui.

Un directeur répond que les CP bénéficie d'une animation littéraire. Le prêt peut être collectif pour la classe.

- Protocole Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers

- Synthèses de classe en début d'année : enseignant - psychologue scolaire - directeur
- Différenciation au sein de la classe (adaptation des supports, de la tâche ou étayage par l'adulte ou les pairs...)
- Soutien avec un autre enseignant durant le temps scolaire
- Différents protocoles en fonction des besoins : PAI, PPRE, PAP, PPS
- Équipes Éducatives : parents-enseignants-directeur-psychologue scolaire-partenaires de soins extérieurs...
- Passation en fin d'année à l'enseignant référent N+1

Un représentant de parents demande des informations concernant l'inclusion. Il veut savoir si une commission sur l'inclusion est mise en place dans l'établissement.

Le Directeur répond que pour le moment il n'y a pas de commission, mais l'établissement y réfléchit. Cela ne semble pas manquer pour le moment. C'est une recommandation de l'AEFE.

- Cellule harcèlement

- La plateforme de signalement des faits de harcèlement est active via le lien "Climat scolaire" sur le site
- La composition de la cellule est en cours de redéfinition
- Les modalités de traitement d'une situation de harcèlement s'adosent au protocole officiel de l'éducation nationale
- L'établissement et les enseignants sont attentifs aux signaux prédictifs de situations de harcèlement, des cas sont traités chaque année.

Un représentant de parents demande si le protocole est équivalent à celui de la Generalidad (en cas de cas avéré) ou s'il y a une action de prévention.

Le Proviseur insiste sur le travail de prévention qui existe et souligne le travail de la cellule de harcèlement du lycée (personnels de santé, psychologue ...).

Un représentant de parents demande s'il y aura aussi la formation des enseignants.

Un enseignant rappelle qu'une formation de 2 x 2h à eu lieu durant l'année scolaire 2020/2021

Un représentant de parents : le personnel non enseignant a-t-il participé ?

Un directeur : non, on sait que ce personnel est en demande de formation.

Quand un cas est avéré, le protocole se déclenche.

Le déroulé du protocole est appliqué avant que le cas de harcèlement soit avéré.

5. Journée Portes Ouvertes et procédures d'inscription pour la rentrée 2022

Les JPO se dérouleront le 27 novembre en présentiel mais sur inscriptions préalables

Des groupes de familles seront constitués et suivront un parcours dans le lycée. Ce parcours sera orienté maternelle ou élémentaire/collège (en fonction des réponses à l'enquête lors de la préinscription) .

Le parcours se terminera dans l'auditorium où se tiendront divers stands (dont ceux des associations des parents, transports...).

Des élèves du collège et lycée auront le rôle de guides.

L'association des anciens élèves et celle des anciens personnels de l'établissement ont été conviées aux JPO.

6. Travaux et investissements

Durant l'été différents travaux ont eu lieu :

- Travaux d'entretien
- Travaux en maternelle
- Nombreuses classes repeintes

Du mobilier a été acheté pour répondre à des aménagements de classes flexibles.

Du matériel numérique a été renouvelé.

Le Proviseur précise qu'une commission numérique va être mise en place avant la fin de l'année civile.

Prochainement, un nouveau projet doit être rédigé pour les investissements immobiliers. Un travail est en cours suite à un diagnostic en 2021.

Priorité sur la maternelle pour les petits travaux.

Un représentant de parents demande un retour sur le diagnostic de l'an dernier, puisqu'ils avaient été consultés par les architectes.

Le Proviseur répond que des réflexions sont en cours et qu'elles doivent prendre en compte chacun des acteurs de l'établissement.

7. Restauration scolaire

Rien à signaler

8. Questions diverses

Questions de l'APA :

- **Comment les élèves du LFVAL peuvent-ils bénéficier du protocole psy enfant ado mis en place par le ministère de la santé français ?**

Réponse d'un Directeur : *l'impact du confinement est évident. Les mesures prises par le ministère de la santé en France concernent la prise en charge financière des consultations de psychologues pour les enfants ou adolescents. Cela ne concerne pas directement l'Education Nationale.*

Les enseignants ont été alertés sur les impacts psychologiques. Une psychologue est en poste dans le lycée.

- **Quelles mesures mises en place suite à l'accident d'un élève de CM1 durant une classe de sport et sécurisation des installations du LFVAL ?**

Réponse du Directeur : *les mesures ont été prises, quoi qu'il arrive il ne peut être garanti qu'il n'y ait aucun accident dans l'établissement. L'accès aux structures provisoires a été revu.*

- **Suite aux annonces faites lors du dernier conseil d'école de l'année dernière, les certifications de langues à la fin du Primaire sont-elles toujours envisagées ? Vont-elles être mises en place ?**

Réponse du Proviseur : *le Proviseur souhaite toujours mettre en place cette certification en français à mi-parcours (moment, coût) avant le DELF en première-terminale. Concernant l'anglais une certification sera mise en place en fin de cursus.*

- **Concernant le problème de la réutilisation des manuels scolaires avec code associé pour la version on-line, et qui vous a été signalé en début d'année par l'APE, y a-t-il eu un contact avec les éditeurs concernés pour trouver une solution ? Comment résoudre le problème des élèves qui réutilisent un livre s'ils n'ont pas l'accès au service online ?**

Réponse : *les éditeurs des manuels d'espagnol et d'anglais concernés ont été consultés. En fonction des éditeurs, il serait envisageable d'acheter uniquement la version on-line. Cela sera précisé sur la liste des manuels publiée en fin d'année.*

- **Concernant le niveau de communication classe-parents, quels sont les outils mis en place : blog, cahier de vie ? Sont-ils mis en place dans toutes les classes ?**

Réponse du Directeur : *les sites pédagogiques sont mis en place dans toutes les classes en cas d'Enseignement A Distance et sont plus ou moins utilisés en fonction des classes. Les moyens de communications des projets, des devoirs sont propres à chaque classe et ont été présentés lors de la réunion de rentrée. Si un parent manquait d'information qu'il n'hésite pas à s'adresser à l'enseignant.*

- **Y aura-t-il des prises de RDV individuels avec tous les parents pendant l'année pour assurer le suivi de l'élève**

Réponse du Directeur : *tous les enseignants proposeront à toutes les familles un entretien individuel durant l'année scolaire. Les enseignants répondent toujours aux demandes de rdv des parents.*

- **Les commentaires des bulletins pourront-ils être en espagnol ?**

Réponse du Proviseur : *les communications officielles et administratives sont dans les deux langues. La langue officielle de l'établissement reste le français. Les enseignants font des efforts pour s'adapter. Il ne sera pas demandé aux enseignants de traduire les appréciations.*

Un enseignant indique que si un parent fait une demande personnelle, les enseignants sont toujours disponibles pour accompagner les parents dans la lecture des livrets.

Questions du GPI :

- **L'organisation de la circulation aux alentours du LFV aux horaires d'entrée et sorties des élèves, et du chaos qui opère tous les jours, est un problème récurrent qui préoccupe énormément les parents, et particulièrement ceux des élèves les plus jeunes qui ne sont pas autonomes et dont les parents doivent nécessairement stationner le véhicule. Serait-il possible de proposer un plan de gestion de la circulation aux abords du LFV, en collaboration avec la mairie de Paterna, afin de faciliter les flux et résoudre les perpétuels problèmes de circulation ?**

Réponse du Proviseur : *les problèmes de circulation semblent malheureusement insolubles autour du lycée de part la configuration. Une rencontre avec le nouveau commissaire est envisagée pour demander plus de renfort humain.*

- **Au sujet de la proposition émise lors de la réunion avec les directeurs, concernant la possibilité et le coût d'impliquer Colevisa dans la distribution de collation (almuerzo) à base de fruits en maternelle, y'a-t-il eu des gestions de faites, et si oui, lesquelles ?**

Réponse : *ce projet est pour l'instant à l'étude avec les enseignants. Les enseignants de Petite et Moyenne Section ont choisi de ne pas continuer cette collation de fruits le matin pour le moment car le protocole est trop lourd.*

Les représentants de parents aimeraient que cette action « goûter-fruits » soit étendue aux autres cycles.

- **Quand est-il prévu que les parents puissent revenir déjeuner à la cantine ?**

Réponse du Directeur : *tout comme pour la venue des parents à la BCD, les conditions sanitaires ne le permettent pas à ce jour.*

- **Nous sommes intéressés de connaître les règles qui s'appliquent/régissent la diffusion de résumés de conseil d'école (ou établissement) avant que le procès-verbal ne soit validé dans la session suivante. Il a été observé une diffusion d'un résumé assez exhaustif pendant une période électorale. Cela peut-il se faire ?**

Réponse du Proviseur : *le seul compte-rendu officiel est le procès-verbal qui est adopté et publié lors du Conseil suivant.*

La séance est levée à 20h33.

Le Président,

Stéphane DUPUY

Le secrétaire,

Françoise GUICHARD

